



Le 18 septembre 2015

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu CHSCT du 17 septembre 2015
--

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Céline Lefèvre (secrétaire du CHS-CT), Laure Alentado et Rachel Delacourt.

1. Approbation du PV du 23 avril 2015.

Le PV est adopté à l'unanimité.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP	3		
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

2. Points d'étape.

➤ Registre Santé Sécurité au Travail :

M.VAULOT rappelle que 3 annotations ont été portées au registre Santé Sécurité au Travail.

- débordements des évacuations des WC au CFP de Langres.

Cette situation avait été évoquée lors du dernier CHS.

Une société est intervenue fin août afin de procéder à une vidange complète des canalisations. Il en ressort que le problème est en partie lié à la présence d'objets « non identifiés » dans ces canalisations !

Il est donc rappelé que seul le papier WC doit être jeté dans les toilettes !!

Le problème est également lié au fait que ces toilettes sont accessibles au public. Mme BARJOT propose donc une fermeture des toilettes au public pour éviter également toute dégradation (la clé resterait disponible à l'accueil si besoin).

Et enfin, les canalisations étant anciennes, ce problème est certainement accentué par la présence de calcaire.

FO espère que nos collègues de Langres verront donc enfin le bout du tunnel sur ce problème...

- températures élevées rencontrées au PRS durant la canicule estivale.

3 annotations ont été portées au registre par le service, les températures s'élevant jusqu'à 37° malgré le respect des consignes de préventions (ouverture des fenêtres aux heures les plus fraîches, limitation de l'usage des appareils électriques émettant de la chaleur (néons...)...).

Il est clair que l'ensemble des sites de la cité administrative connaît des températures extrêmement élevées en cette période de canicule, comme de nombreux sites de notre direction.

M.VAULOT étudiera le marché des rafraîchisseurs d'air (à ce jour en rupture de stock). Mais cette solution reste néanmoins coûteuse et ne permettra que de donner une sensation de fraîcheur.

FO souhaite évoquer la mise en œuvre des horaires « canicules » ne répondant pas aux conditions de travail dans un contexte de chaleur extrême. Prendre plus tôt pour ne pas quitter plus tôt !!!

Des services de la fonction publique n'ont pas hésité à fermer au public les après-midi pour permettre aux collègues de quitter plus tôt.

FO est conscient qu'acheter des climatiseurs pour chaque service n'est pas possible. Par contre FO propose de donner toute latitude aux chefs de

service sur l'amplitude des horaires de travail.

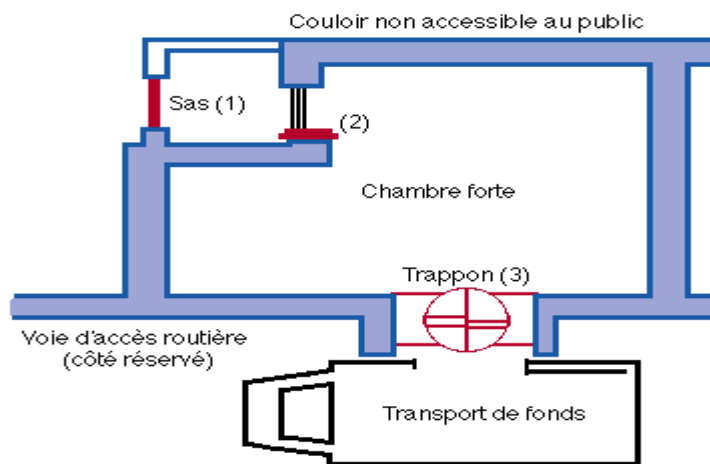
Mme BARJOT indique que cette latitude avait bien été proposée au chef de service sauf pour les services d'accueil qui doivent rester ouverts au public.

Elle indique donc qu'un rappel sera fait aux chefs de services sur la possibilité d'adapter les horaires si une nouvelle canicule venait à se reproduire l'été prochain.

- Trappon défectueux à la TP/OPH de Saint-Dizier :

Tout d'abord qu'est-ce qu'un trappon ?

C'est une double « porte » qui permet aux agents de la Brinks de faire des décaissements de fonds sans descendre de leur véhicule.



- (1) Les portes du sas sont commandées de l'intérieur de la chambre forte.
- (2) Système permettant l'identification (judas, caméra,...).
- (3) Sont associés au trappon :
 - la visualisation des transporteurs de fonds et leur identification
 - un système à deux serrures différentes autorisant l'ouverture.

Le trappon en place ne fonctionnant qu'une fois sur deux et impliquant de gros soucis de sécurité a donc été changé.

- Odeurs nauséabondes du rez de chaussée de la DDFIP rue Bouchardon :

FO souhaite revenir sur ce sujet qui avait déjà été abordé lors du dernier CHS-CT.

A ce jour, la société est intervenue de nombreuses fois, une amélioration a été constatée. Mais la résurgence du problème serait liée aux canalisations profondes. La Direction va voir ce qu'il est possible de faire pour régler ce problème récurrent.

- Box d'accueil du SIP de Chaumont :

FO demande si le projet est maintenant définitif et conforme au souhait des agents.

M. COLNOT indique que les plans avaient été induits par les agents eux-mêmes

donc conformes à leurs attentes et que les travaux devraient débuter en décembre. Le nouvel agencement ne comprendra plus qu'un box au lieu de deux et réduira ainsi les problèmes de sécurité et d'aération (même si ce dernier point reste perfectible).

➤ Déclarations d'accidents et maladies professionnelles

3 accidents de travail ont été déclarés depuis le dernier CHS-CT, accidents liés à des chutes entraînant des entorses et des plaies.

FO souligne que M. Orsini (l'inspecteur santé sécurité au travail), lors du dernier CHS, avait insisté sur le fait que ces accidents de travail liés à des chutes ne sont pas anodins (fatigue, précipitation...) et de plus en plus fréquents.

M. ROUGEAUX confirme cette constatation et indique qu'il est difficile de prévoir des mesures préventives dans ce domaine.

➤ Fiches de signalements :

8 fiches de signalement ont été remontées depuis le dernier CHS CT du 23 avril. FO déplore cette augmentation et cette détérioration constante des conditions de travail des agents.

Sur ces 8 fiches de signalement, 5 ont été suivies de lettres d'avertissement adressées à l'usager incriminé et une d'un appel téléphonique de Mme Barjot à la personne mise en cause (?).

FO demande des explications sur une fiche de signalement établie par la trésorerie de Bourmont. En effet, la fiche de signalement a été effectuée le 7 juillet et la direction n'a demandé des compléments d'information que le 8 août. Le 03 septembre l'agent n'ayant plus les faits en mémoire, l'idée d'un courrier d'avertissement a été abandonné. FO constate qu'effectivement qu'après 2 mois et quelques congés de surcroît, la colère était certainement redescendue !

M. COLNOT précise que les actions de la direction suite à des fiches de signalement doivent être adaptées à la gravité et être précises pour être crédibles.

FO tient donc à rappeler qu'il est très important, lors de la rédaction de la fiche de signalement, de décrire le plus précisément possible les faits (termes ou insultes réellement utilisés par exemple).

FO demande s'il est possible de rappeler à l'ensemble des agents l'existence de ces fiches de signalement et où les trouver.

M. VAULOT répond qu'un article sur le site Ulysse sous forme de « flash » ne pose aucun problème et sera mis en place.

FO déplore encore une fois que la trésorerie Saint Dizier OPH ait été le théâtre de faits de menaces et d'injures amenant même à l'intervention des forces de l'ordre.

FO demande quels moyens de prévention ont été mis à disposition de ce site particulièrement touché par les incivilités.

La Direction indique qu'une caméra de surveillance a été mise en place et qu'une proposition de soutien spécifique est systématiquement proposée aux agents. De plus, des courriers d'avertissement sont envoyés aux usagers agressifs lorsque cela est jugé nécessaire. Le public reçu dans ce site est plus « social » que « fiscal », ce qui explique le comportement inadmissible de certains usagers.

Une visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail est prévue sur les deux sites de Saint-Dizier le 20/10/15.

3. Projets de réorganisation.

➤ Fermeture de Vignory :

FO rappelle qu'encore une fois, la détérioration des conditions de travail et des locaux sont une excuse pour fermer les sites.

FO souhaite évoquer les conditions de travail futurs des collègues de Vignory, contraints d'augmenter leurs trajets quotidiens et augmentant ainsi les risques professionnels liés à la route.

Il est précisé que le CHS doit rendre un avis sur les mesures d'accompagnement de la fermeture et non pas sur le principe même de la fermeture (soumis au CT du 10/09/15).

FO reste opposé au principe de fermeture des postes justifiés par des conditions de vie au travail dégradées ...qu'on ne se donne pas les moyens d'améliorer.

FO s'est abstenu car les conditions de vie au travail étaient réellement intenable et

qu'une proposition a été faite à l'une des agente de suivre ou non la mission. Il n'empêche que deux agentes vont voir leur temps de trajets augmenté quotidiennement.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP		3	
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

- Déménagement de la paierie départementale et réaménagement spatial du SIP de Chaumont

Sur le contexte (cf compte rendu du CT du 10/09/15).

La partie des locaux libérés par la réorganisation spatiale du SIP permettra d'accueillir les 9 collègues de la Paierie fin février 2016 sans devoir faire beaucoup de travaux.

Suite à l'interpellation de FO, la Direction a reconnu que le calendrier était un peu compliqué pour les collègues mais qu'elle les soutiendrait. Dès lors que les agents auront mis leurs affaires en carton, la Direction prendra en charge le déménagement.

FO regrette que le déménagement intervienne dans une période très chargée pour le service, parallèlement aux congés scolaires. C'est la raison pour laquelle FO s'est abstenu.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP		3	
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

4. Visite de site du CHS-CT.

Lors du Groupe de Travail, réuni le jeudi 10 septembre et composé de représentants FO et Solidaires, en présence de l'assistant de prévention et de la secrétaire animatrice, il a été décidé de choisir la trésorerie de Bourbonne-les-Bains comme visite CHS-CT le 06 octobre prochain.

Cette visite consiste en une observation des conditions réelles d'exercice des missions de nos collègues, et que les suites données à celle-ci seront communiquées aux collègues.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP	3		
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

5. Fin d'exercice budgétaire.

Un nouveau document a été mis en ligne sur MIOGA le 15 septembre. Travailler sur des documents modifiés au dernier moment ne permet pas de préparer sereinement la séance prévue deux jours plus tard.

FO rappelle que les pièces doivent être fournies deux semaines avant le CHS-CT.

Mme ROUGEAUX répond qu'à l'avenir, elle enverra un mail avec le tableau rectifié si cela devait se reproduire.

Les crédits restants à la fin de l'exercice budgétaire (1096 €) seront consacrés aux éventuelles mesures à prendre suite à la visite du site de Bourbonne-les-Bains et à l'éclairage de la Trésorerie de Nogent.

Portail de Langres : il semble que les deux chefs de service se soient mis d'accord pour le maintenir fermé dans la mesure où les problématiques de courriers ont été réglées, que le point de rassemblement en cas d'incendie est le square face à la cathédrale et qu'un camion de pompier ne pourrait pas rentrer dans la cour (entrée par le Musée).

Apparemment tout est bien qui finit bien ...

Une formation préventive du risque psycho-social, financée par le CHS-CT, a été proposée à l'ensemble des agents de la DDFiP mais il semble qu'il n'y ait quasiment que des agents de la Direction qui se soient candidatés. Or cette formation a pour but de prévenir et agir sur le stress et de mieux vivre au travail. Donc si vous êtes intéressés, inscrivez-vous !